

## **AVIS PUBLIC**

### **RAPPORT FINANCIER CORRIGÉ**

Conformément à l'article 105.2.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c.C-19), **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu **le mardi 12 novembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil, située à l'hôtel de ville, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan, le trésorier déposera le rapport financier corrigé pour l'exercice financier 2023 de la Ville de Shawinigan.

Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, sur rendez-vous, au bureau du greffe durant les heures de bureau, et ce, à compter du mercredi 13 novembre 2024.

Donné à Shawinigan, ce 30 octobre 2024

Me Chantal Doucet  
Greffière